



Pôle de recherche national

Université de Genève

Uni Mail

Bureau n° 4231

CH – 1211 Genève 4



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

«Societe»
«Titre»
«Prenom» «Nom»
«Adresse1»
«Adresse2»
«NPA» «Localite»
«Pays»

Contact : Eric Widmer
Fonction : Professeur
Courriel : eric.widmer@unige.ch
Tél : +41 22 379 83 09

Genève, le

Événements critiques et configurations familiales : recherche menée par les Universités de Genève et de Lausanne

«Chère Madame, Cher Monsieur»,

Vous avez participé en 2011 à la grande enquête par téléphone sur les couples contemporains, organisée par le Pôle de recherche national LIVES (<http://www.lives-nccr.ch>) en collaboration avec l'institut d'enquête MIS TREND (<http://www.mistrend.ch>).

Cette récolte de données suivait deux autres vagues déjà entreprises en 1998-1999 et 2004, auxquelles une grande partie d'entre vous a également participé.

Au nom de notre petite équipe de recherche, qui comprend trois doctorantes et quatre chercheurs et chercheuses avancé-e-s, je suis très heureux de vous faire parvenir quelques résultats de ce travail, et vous remercie pour le temps que vous avez investi à répondre à nos questions, le plus souvent depuis plusieurs années.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe travaillant sur les configurations familiales dans le Pôle de recherche national LIVES, de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2015.

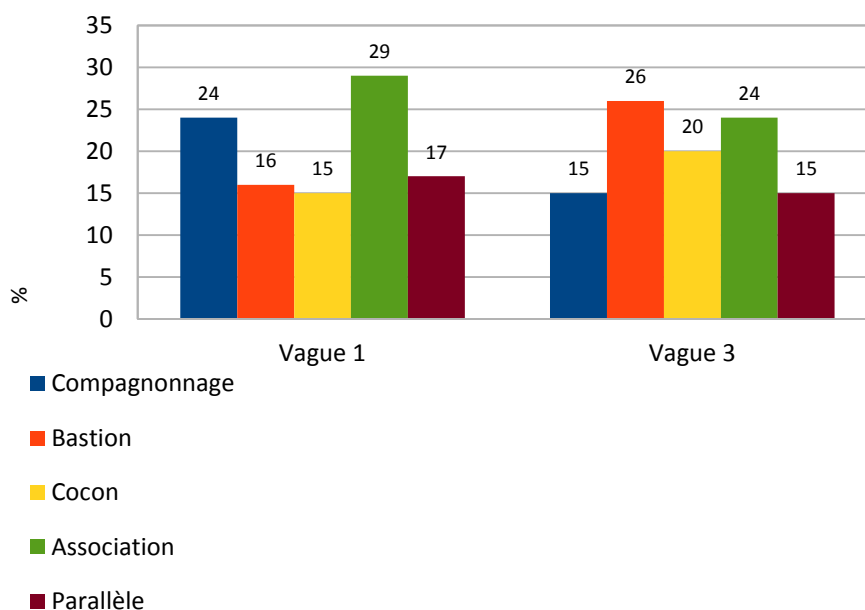
Eric Widmer
Professeur à l'Université de Genève

Les relations de couple fusionnelles : un gage de stabilité

Une grande partie de l'enquête *Couples contemporains* s'intéresse au fonctionnement des relations conjugales et à leur dynamique à travers le temps. Dans quelle mesure les styles d'interaction entre les partenaires demeurent-ils les mêmes au fil des années, ou évoluent-ils vers d'autres types de relation ? Quelles sont les principales caractéristiques des couples stables ?

Pour le savoir, nous avons commencé par établir une typologie des styles de relations conjugales en mesurant plusieurs dimensions. Lors de la première vague de questionnaires, en 1998-1999, nous avons ainsi pu identifier cinq styles de relations. Les couples de style *compagnonnage* sont à la fois fusionnels et ouverts sur l'extérieur ; ils partagent les mêmes idées, goûts et valeurs, aiment passer du temps ensemble, et les rôles respectifs au sein du couple sont peu différenciés. Les couples *bastion* sont aussi très fusionnels, mais ils sont plus fermés par rapport à l'extérieur et ont une répartition des rôles très différenciée, sur le mode traditionnel. Les couples *cocon* ressemblent aux précédents, mais se distinguent par une meilleure égalité des rôles entre hommes et femmes. Les partenaires des couples *association* sont très autonomes et indépendants, très ouverts sur l'extérieur, et plutôt égalitaires. Enfin les couples de type *parallèle* connaissent également une forte autonomie, mais ils ont peu d'ouverture sur l'extérieur et des rôles masculins et féminins fortement différenciés.

En étudiant l'évolution des couples entre les trois vagues d'enquête, on constate d'une part que les styles d'interaction changent relativement peu au cours du mariage. Une fois les habitudes établies, elles varient rarement en cas d'union de longue durée. Cependant, on observe tout de même une progression vers d'avantage de fusion dans le couple. Au fil du temps, le fait d'avoir des valeurs et des idées similaires entre les partenaires devient un élément plus important. Entre la première vague et la troisième, douze ans plus tard, les pourcentages de couples *bastion* et *cocon* ont progressé, alors que les pourcentages de couple *association* et *parallèle* ont baissé. La fusion semble donc un facteur important pour la réussite de la relation conjugale. On constate par contre que les couples *compagnonnage* diminuent au profit d'autres styles d'interaction, signifiant que le degré d'ouverture vers l'extérieur s'est réduit avec les années.



Comment les réseaux des couples agissent sur la vie conjugale

Le fonctionnement des couples n'est pas soumis qu'à des dynamiques internes. Il est également influencé par les relations que les conjoints entretiennent avec l'extérieur - en particulier le réseau des proches. Notre enquête s'est donc également intéressée à la diversité des réseaux, afin de voir leur impact sur le couple, notamment en cas de problèmes dans le parcours socioprofessionnel des partenaires.

Les réseaux des couples ont été étudiés à partir de plusieurs critères comme le nombre de personnes impliquées, la fréquence des contacts, la nature des relations et les sortes d'échange ou de soutien apportés. Dans une configuration *bicentrique*, les deux conjoints disposent de réseaux larges et actifs, constitués à la fois d'amis et de parenté, où les relations sont chaleureuses et non conflictuelles. Au contraire, dans la configuration *interférente*, les relations de parenté sont conflictuelles, avec de nombreuses tentatives des proches de s'immiscer dans la relation du couple. Une configuration de type *amical* privilégie les contacts avec les amis, qui assurent un large soutien au couple, alors que la configuration de type *éparse* se distingue par de petits réseaux dont les membres sont indépendants, peu actifs et dont le niveau de soutien est bas. D'autres réseaux encore sont asymétriques, plus ou moins centrés sur l'un des deux partenaires : la configuration dite *androcentrique* est constituée par des relations privilégiées avec les proches de l'homme, alors que dans la configuration *gynocentrique*, ce sont les amis et la famille de la femme qui priment. Dans la première situation, les deux partenaires jugent ces relations chaleureuses et bénéfiques ; dans le second cas, seule la femme dispose de soutien et évalue positivement ces liens.

Parmi les conjoints restés ensemble depuis la première vague de l'enquête, la stabilité des configurations est fréquente. Des changements de réseaux sont cependant possibles, par exemple à la suite de soucis d'ordre professionnel. L'attitude des membres du réseau face à ces problèmes va modifier les modes de relations du couple, ou alors la personne qui fait face à une difficulté va mobiliser différemment son entourage, ce qui peut par exemple amener un couple à passer d'une configuration *androcentrique* à une configuration *bicentrique*.

On constate également que certaines configurations sont plus ou moins propices au maintien de la relation conjugale. Les personnes se trouvant dans une configuration *interférente* se sont plus séparées que les autres depuis la première vague d'enquête de 1998. Celles de la configuration *amicale* ont moins bien résisté également, mais surtout en cas de difficultés survenues dans d'autres domaines de vie, professionnel par exemple. Cela indique que la parenté a souvent une fonction de soutien et de suivi de la vie de couple. Les conflits ou l'absence de famille dans le réseau fait parfois diminuer l'engagement des conjoints à faire face ensemble à l'adversité. Au contraire, les couples avec des réseaux *bicentriques* ou *gynocentriques* se séparent moins, même en cas de problèmes socioprofessionnels. Chez les couples à réseau *androcentrique* par contre, les accidents du parcours de vie conduisent plus souvent à une séparation. On voit par ailleurs que ce sont surtout les femmes qui maintiennent les relations de parenté, un élément important pour la pérennité des couples.

En résumé, on peut dire que les configurations sans interférence, qui incluent à part égale les deux partenaires, apportent davantage de bénéfices et de stabilité aux couples, notamment pour faire face aux problèmes professionnels.

Avoir des enfants : un droit ou un devoir ?

Quelques personnes de l'enquête *Couples contemporains* ont aussi participé au volet qualitatif de notre projet durant l'année 2013, qui s'intéressait aux couples sans enfants. Grâce aux témoignages recueillis, nous avons pu identifier quelques tendances et discréditer certaines idées reçues sur l'absence d'enfant. Nous en résumons ici quelques-unes.

Les individus interviewés évoquent plusieurs raisons pour ne pas avoir d'enfant ; il ne s'agit pas, dans la plupart des cas, d'un choix mais plutôt du résultat d'une série d'événements propres aux parcours des personnes. L'absence du « bon » partenaire au moment où la femme aurait souhaité avoir un enfant reste un motif largement évoqué, ainsi que le seuil des 40 ans, après quoi hommes et femmes considèrent qu'il est trop tard pour envisager de fonder une famille.

L'idée selon laquelle les personnes sans enfant seraient des « carriéristes » semble relever plutôt du stéréotype. En effet, si certains individus privilégient le parcours professionnel, ils ne le mettent pas en opposition avec le fait d'avoir des enfants. Il semblerait plutôt qu'ils aient une haute estime de ce que représente la parentalité et préfèrent par conséquent se concentrer sur leur carrière professionnelle et/ou tout autre projet personnel (hobby, formation, etc.) plutôt que d'échouer dans le « métier » de parents. Enfin les couples qui n'ont pas d'enfant en raison de problèmes de fertilité décrivent la lourdeur des démarches entreprises dans le recours à la procréation médicalement assistée, ainsi que la difficulté de partager cela avec les proches. *In fine*, cette partie de la recherche démontre que l'absence d'enfant peut dans certains cas relever davantage d'un problème pour l'entourage - et de manière générale pour la société - que pour les personnes véritablement concernées. Cela laisserait supposer que dans la société helvétique actuelle, plus que d'un « droit à l'enfant », il faille parler d'un « devoir d'enfant ».

Pour plus d'informations sur la recherche :

<http://www.lives-nccr.ch/fr/page/ip8-n61>